

locale

périscolaire

La sécurité routière au programme des lycéens Frédéric Virol : « Je veux qu'ils comprennent qu'il est important d'apprendre à partager la route »

Recueilli par notre , correspondant local Marc Zulian



l'essentiel t

C'est désormais devenu une habitude. Pour la seizième année, tous les élèves entrés cette année au lycée Jean-de-Prades ont participé au forum sécurité routière organisé au sein de l'établissement. Durant deux jours, 320 élèves de 13 classes ont suivi les conférences et ateliers orchestrés par Jean-Claude Marques, assistant coordinateur de la sécurité routière à la DDT, qui anime également une conférence sur les dangers de l'alcool. Un thème repris et complété par ailleurs par Gilles Rous, major de police du commissariat de Montauban, qui élargit le discours à toutes les conduites addictives et à risque (drogue, vitesse, téléphone, ceinture, casque...). « Si vous organisez une fête chez vous, vous pouvez être mis en cause si un de vos invités provoque un accident sous l'emprise de l'alcool ou d'une drogue en rentrant », explique-t-il notamment aux jeunes. Des mots forts, complétés

par ceux de Corinne Garrigues, polytraumatisée après s'être endormie au volant, et intervenant aux côtés du major Rous. Le handicap, les élèves y sont également confrontés par le témoignage de Frédéric Virol, président départemental de la fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH), amputé d'une jambe suite à un accident de moto (notre encadré).

Côté pratique, les élèves passent sur des simulateurs de conduite de deux-roues, encadrés par Michel Brustet et Jean-Yves Allié, du conseil départemental, et Joël Corsini, de la DDT. Confrontés aux piétons qui traversent brusquement, aux véhicules qui déboîtent sans prévenir, ils testent ainsi leurs réflexes et leurs capacités. Ils expérimentent également les sensations d'un accident et l'importance de la ceinture de sécurité grâce à un banc de crash-test mis en œuvre par Kévin Rouaix, en service civique à la DDT.

Un quart des accidents sont provoqués par des conducteurs novices

« Impressionnant », reconnaissent les élèves, malgré la faible vitesse des chocs simulés (8 et 12 km/h). Enfin, les pompiers expliquent aux jeunes les premiers réflexes à avoir en cas d'accident : éviter le sur-accident, donner l'alerte, les gestes de premier secours. « C'est une formation dense », reconnaît Christophe Barcello, professeur au lycée et organisateur du forum. « Nous ne sommes pas là pour poser des interdictions aux jeunes, mais pour les informer des risques qu'ils encourent », prévient Jean-Claude Marques. « Ces élèves sont à une période charnière. Ils sont surtout en deux-roues, ont parfois commencé la conduite accompagnée et certains ont déjà le permis. Or un quart des accidents mortels sont provoqués par des conducteurs novices. Et au-delà des tués, nous sensibilisons les jeunes aux handicaps liés à ces accidents. Nous espérons qu'à l'issue, ils auront les bons réflexes lors de leurs sorties ou dans leur vie quotidienne : désigner un capitaine de soirée qui conduit et ne boit pas, être attentifs à la sécurité et leur comportement sur la route. Il y a déjà un mort de plus en 2019 sur les routes du Tarn-et-Garonne qu'à la même période l'an dernier, qui était

toutefois une année record. Pour autant, si globalement le nombre de tués diminue, le nombre d'accidents et de blessés graves reste constant », ajoute-t-il. « Les élèves se montrent à l'écoute, ils comprennent l'importance du message que nous leur délivrons », se réjouissent les intervenants.

Les élèves du lycée Jean-de-Prades ont participé à un forum sécurité routière. Durant deux jours, conférences et ateliers pratiques leur ont permis d'être sensibilisés aux risques de la route et aux bons comportements à avoir en deux-roues ou au volant.

Frédéric Virol a été amputé d'une jambe suite à un accident de moto. Aujourd'hui président départemental de la FNATH et co-président du comité département handisport, il participe aux opérations de sensibilisation dans les établissements scolaires, comme ici à Jean-de-Prades.

Qu'est-ce que votre accident a changé pour vous ?

Je ne peux plus travailler. J'étais mécanicien-monteur en machine industrielle mais j'ai été licencié à cause des conséquences de mon accident. Malgré ma prothèse, la médecine du travail m'a déclaré inapte au travail debout et en posture assise.

Quelle est pour vous l'importance de ces témoignages ?

Je veux faire comprendre aux jeunes qu'il est important d'apprendre à partager la route, de respecter les règles du code de la route, pour éviter qu'il leur arrive ce qu'il m'est arrivé. Avec mes interventions, j'espère leur apporter une vision concrète de ce qu'il faut éviter.

Les élèves sont-ils réceptifs à votre discours ?

Ils sont très attentifs et posent beaucoup de questions. Ils s'interrogent vis-à-vis de moi, de mon histoire. Ça justifie ma démarche et j'espère que ça les fait réfléchir.

Recueilli par notre

correspondant local Marc Zulian

